

# LA ROQUETTE

## Magazine

Magazine de la ville de La Roquette-sur-Siagne



FINANCES  
Compte administratif  
2022

DÉBROUSSAILLEMENT

RISQUES  
MAJEURS

RENDEZ-VOUS  
AU JARDIN



N° 12 - Mars 2023



@villeLaRoquettesurSiagne



[www.laroquettesursiagne.com](http://www.laroquettesursiagne.com)

## NOUVEAU

### Atelier de broderie et retouches "UN POINT C'EST TOUT"

- Broderie personnalisée en petite et moyenne série, retouche tout type de travaux ;
- Point relais colis, Colissimo, Chronopost, DPD

Du mardi au vendredi de 9 h / 12 h et 15 h / 18 h 30  
samedi 9 h / 12 h 30

195 avenue de la République - Tél. : **09 70 99 45 98**

email : [atelierbroderieretouche06@gmail.com](mailto:atelierbroderieretouche06@gmail.com)



[atelierbroderie\\_retouches06](https://www.instagram.com/atelierbroderie_retouches06)



Un point c'est tout : Broderie, retouche



## TAXI

### "PRESTIGE TAXI CÔTE D'AZUR"

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, un nouveau taxi est à votre service à LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE.

Tél. : **06 31 74 77 75**

Consultante en lactation

### "RACHELLE EL GHAFARI"

- Rachelle El Ghafari, sage-femme, consultante en lactation et instructrice en massage bébé se déplace à votre domicile pour aider et conseiller les femmes enceintes ou allaitantes.

Tél. : **07 49 65 09 12**

email : [rachelghafary@hotmail.com](mailto:rachelghafary@hotmail.com)



[rachelle\\_ibclc](https://www.instagram.com/rachelle_ibclc)



### La Roquette, magazine n° 12 -

Directeur de la publication : Christian ORTEGA, maire ;

Rédactrice en chef : Sylvie MORLIÈRE

Rédaction : S. MORLIÈRE, S.DELAROQUE, B. PRODHON

Conception : Sylvie DELAROQUE - Contact : **04 92 19 45 08**

[communication@laroquettesursiagne.com](mailto:communication@laroquettesursiagne.com)

Bulletin trimestriel, dépôt légal à parution - Tirage : **2 900** exemplaires -

Mairie - CS 23100 - 630 chemin de la Commune - 06550 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

Site internet : [www.laroquettesursiagne.com](http://www.laroquettesursiagne.com) -

Page facebook : [@villeLaRoquettesurSiagne](https://www.facebook.com/@villeLaRoquettesurSiagne) -

Imprimé par Riccobono sur papier PEFC -

Crédit photos : adobestock.com - pixabay.com - **Distribution gratuite**

## FOCUS

### Salim BARHOUMI

#### L'HOMME DE L'OMBRE QUI MET EN LUMIÈRE !

Originaire du Var où il se fit connaître en tant que rugbyman professionnel, il entre en 2007 au service des sports de la ville de Grasse où il sera responsable du service technique des piscines. En 2011, il intègre le service des sports de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse, puis à la livraison de l'espace culturel et sportif du val de Siagne, en 2013, il prend en charge la logistique avant d'en devenir le responsable en 2014. Depuis 2021, il cumule ce poste avec la gestion de l'espace Jean-Paul Henri à Valderoure.

A 42 ans, Salim Barhoumi sépanouit non seulement dans sa mission professionnelle mais aussi, avec bonheur, dans les joies de la paternité avec les deux enfants qu'il a eu avec son épouse, une roquettane.

Salim est en charge de la régie financière pour la location des salles et de la gestion de la planification de la salle de spectacles. Il anime la régie son-lumière et gère, en lien avec la mairie, la salle de dojo et la salle de danse. Sans oublier l'école du cirque pour la gestion des chapiteaux, le chauffage, la maintenance, l'entretien, et les équipes.

Toujours disponible pour satisfaire au mieux les demandes, Salim, véritable homme-orchestre jongle avec bienveillance entre les métiers du spectacle et la rigueur des programmes des associations.

Son sourire est permanent et son enthousiasme aussi, week-ends compris, sans faillir !

*Merci Salim pour votre engagement au service des roquettans et de tous les habitants du Pays de Grasse !*





J'ai eu grand plaisir à recevoir un grand nombre d'entre vous, entouré de mon équipe, à la cérémonie des vœux en présentiel après deux années d'"abstinence" forcée du fait de l'épidémie de COVID-19.

En cette nouvelle année, nous nous devons d'être encore attentifs et vigilants pour préserver notre qualité de vie dans un contexte mondial extrêmement tendu qui a un impact direct sur notre économie. J'espère que cette année nous permettra d'accomplir nos projets sans menace sanitaire et malgré les répercussions de la flambée des coûts énergétiques.

Les collectivités n'étant pas protégées par le "bouclier tarifaire" nous devons redoubler de vigilance. L'article consacré aux finances et plus particulièrement au compte administratif 2022, vous permettra de constater les résultats d'une gestion responsable.

En ce qui concerne les projets, le réaménagement de la base des loisirs, avec son magnifique parcours santé et les nombreux jeux pour enfants va prochainement être livré et vous pourrez en profiter pleinement avec les beaux jours. Entre autres travaux réalisés, la rénovation des tennis, des padels et du parking. L'éclairage des équipements sportifs et le passage à l'éclairage LED dans les bâtiments communaux nous permettra de réduire le coût en énergie, non négligeable par les temps qui courent.

Les quelques pages consacrées à la vie de la commune et des associations vous donneront un aperçu des événements passés et l'agenda des activités à venir. Une page jardinage vous mettra en appétit pour préparer les jardins à la culture avec l'arrivée du printemps.

Nous avons le bonheur de vivre dans une région au taux d'ensoleillement qui fait rêver plus d'un de nos compatriotes ! Alors je vous souhaite de bien profiter de cet environnement propice au bien être !

**Christian Ortega**  
Maire

Vice-président de la C.A.P.G.

## SOMMAIRE

2

### FOCUS

Salim Barhoumi

3

### ÉDITO

4

### DOSSIER

- Finances

### VIE COMMUNALE

6 débroussaillage

7 risques majeurs

8 travaux

9 enfance et jeunesse

10 rendez-vous au jardin

12

### VIE ASSOCIATIVE

14

### ACTUALITÉ

### INTERCOMMUNALITÉ

- Bourse'O vert

- Transport SILLAGES

15

17

### BON À SAVOIR

18

### ÇA S'EST PASSÉ

20

### AGENDA

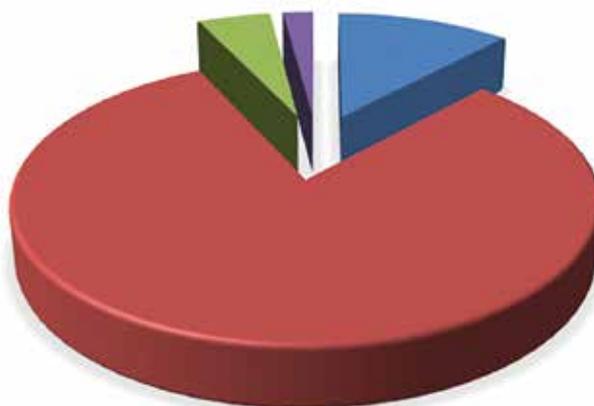
# COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Les réalisations budgétaires de l'année 2022 vous sont présentées de manière synthétique afin de vous informer de la situation réelle des finances et des investissements réalisés. Ces trois dernières années ont été marquées par une succession de crises, grâce à sa bonne situation financière, la commune a su faire face et s'adapter.

## FONCTIONNEMENT 2022

### RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Impôts et taxes 81%
Produits de services 12 %
Dotations et participations 5 %
Autres recettes hors cession d'immo. 2%



Concernant les **RECETTES DE FONCTIONNEMENT** de la ville, il est observé que les **produits de services** apparaissent en forte augmentation (+153K € ou +21.94%), cela s'explique par un retour à une activité normale après 2 années difficiles liées au COVID.

Il est également important de préciser que l'**année 2022** marque un niveau record pour les **droits de mutation** à 710k€ (+70k€ ou +11%).

Les **dotations et participations** apparaissent en importante diminution (-235k€ ou -39.78%), cela est dû à la baisse des dotations de l'État et du versement de la CAF.

Les **autres produits de gestion courante** (loyers encaissés par la commune) repartent à la hausse, notamment grâce à la reprise d'activités et des nouvelles locations (Cœur St Georges, hameau St Jean).

Enfin, les **recettes réelles de fonctionnement** apparaissent en diminution de 9.93%, ceci s'explique par la reprise sur provision d'un million d'euro effectuée en 2021 concernant le litige du PAE Clos de Siagne.

Le **total des recettes de fonctionnement** atteint ainsi les **8,080 millions d'euros** soit une diminution de 9,13% par rapport à 2021.

### RÉPARTITION DES CHARGES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Charges de personnel 59 %
Charges à caractère général 27 %
Autres charges de gestion courante 8%
Atténuation de produits 3%
Intérêts de la dette 2 %
Autres dépenses 1 %



Concernant les **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT** de la ville, les **charges à caractère général** ont diminué de 75 k€. La plus grosse variation sur ce chapitre concerne les dépenses d'électricité et de gaz en augmentation de 123K€ soit +71.66% par rapport à 2021. Il est à rappeler que la ville a mis en place un plan de sobriété énergétique consistant, notamment à la réduction des horaires d'éclairage des rues la nuit.

Les **charges de personnel** ont également augmenté de 273k€ (+8.16%) du fait principalement d'une révision du point d'indice, décidé par le Gouvernement.

Les **autres charges de gestion courante**, ont augmenté de 35.81% du fait de la réalisation d'une citerne incendie par le SICASIL sur la commune, cela améliore la sécurité.

Enfin, les **charges financières** sont en augmentation suite aux derniers emprunts sollicités par la commune.

Le **total des dépenses de fonctionnement** s'élève alors à **6,328 millions d'euros**, en augmentation de 7,43% par rapport à 2021.



## LA DETTE

La commune a eu recours aux emprunts ces deux dernières années, afin de pouvoir réaliser les **acquisitions foncières** nécessaires à la réalisation des importants projets communaux.

Cela a également permis de profiter des meilleurs taux. L'objectif reste de conserver un niveau d'en-cours de la dette inférieur à celui de début de mandat.

## INVESTISSEMENT

Grâce aux nombreuses participations financières des organismes partenaires, à sa bonne gestion financière et au recours à l'emprunt, le total des recettes d'investissement s'élève à 6.738 millions d'euros, en hausse de 67.59%.

La commune a bénéficié de la rétrocession des locaux au Cœur Saint-Georges d'une valeur de 1 072 000 €.

Cela a donc permis de programmer et réaliser de nombreux projets sur la commune.

Le total des **DÉPENSES D'INVESTISSEMENT** augmente de 6.7% pour atteindre les 4.368 millions d'euros.

La différence entre les recettes et les dépenses d'investissement amène à un **résultat d'investissement excédentaire** de 2 443 280.56 €.



CRÈCHE "LES PAPILLONS"

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2022

Aménagement du parcours santé - base de loisirs	536 k€
Acquisition foncière	477 k€
Aménagement de voirie "Impasse du Moulin"	336 k€
Création de la crèche "Les papillons"	196 k€
Extension du système de vidéo-protection	162 k€
Création système chaud/froid école élémentaire St Jean	138 k€
Travaux de mise en accessibilité ADAP (handicapés)	54 k€
Brise vue et clôture pour les écoles (Plan Vigipirate)	36 k€
20 tatamis pour le Dojo	33 k€
Reprise en partie 2 vallons écoulement - Bd Floribondas	30 k€
Élarg. chaussée / réseaux Télécom - Ch. Ecole Vieille	30 k€



## EXTENSION BASE DE LOISIRS

L'extension de la base de loisirs, comptée de nombreuses essences, et réalisée sur 3 hectares, comprend un parcours de santé, des jeux pour enfants, du mobilier urbain.... (+ d'info dans notre prochain magazine)

**INAUGURATION prévue courant AVRIL**

# DÉBROUSSAILLER !

Le territoire des Alpes-Maritimes, avec 55 % de couverture forestière et une forte sécheresse estivale, est très sensible aux incendies de forêt. Parallèlement à la vigilance des services spécialisés, la mobilisation des citoyens est donc indispensable pour limiter les risques d'incendie, réduire les interventions des pompiers et préserver le patrimoine naturel, richesse et beauté des Alpes-Maritimes. Ainsi, le débroussaillage, obligatoire par la loi dans un rayon de 50 mètres autour de sa maison, permet de protéger son jardin, son habitation et ses biens ainsi que ceux de son voisinage.

## UNE NÉCESSITÉ ET UNE OBLIGATION

Débroussailler, c'est donc se protéger, protéger sa maison, son terrain et ses biens mais aussi limiter la propagation et l'intensité du feu et, par conséquent, protéger la forêt et faciliter le travail des sapeurs-pompiers ; c'est pourquoi le code forestier impose le débroussaillage des terrains situés en zone urbaine ou dans les lotissements, qu'ils soient bâtis ou non.

Par ailleurs, dans les Alpes-Maritimes, l'arrêté préfectoral du 10 juin 2014 oblige chaque propriétaire d'habitation à débroussailler à 50 mètres de son habitation et à 10 mètres, de part et d'autre des voies privées y donnant accès, y compris sur les propriétés voisines, si nécessaire. En cas de refus de votre voisin, vous devez saisir le maire qui pourra procéder à l'exécution d'office prévue par la loi.

Le maire peut même porter jusqu'à 100 mètres l'obligation de débroussaillage.

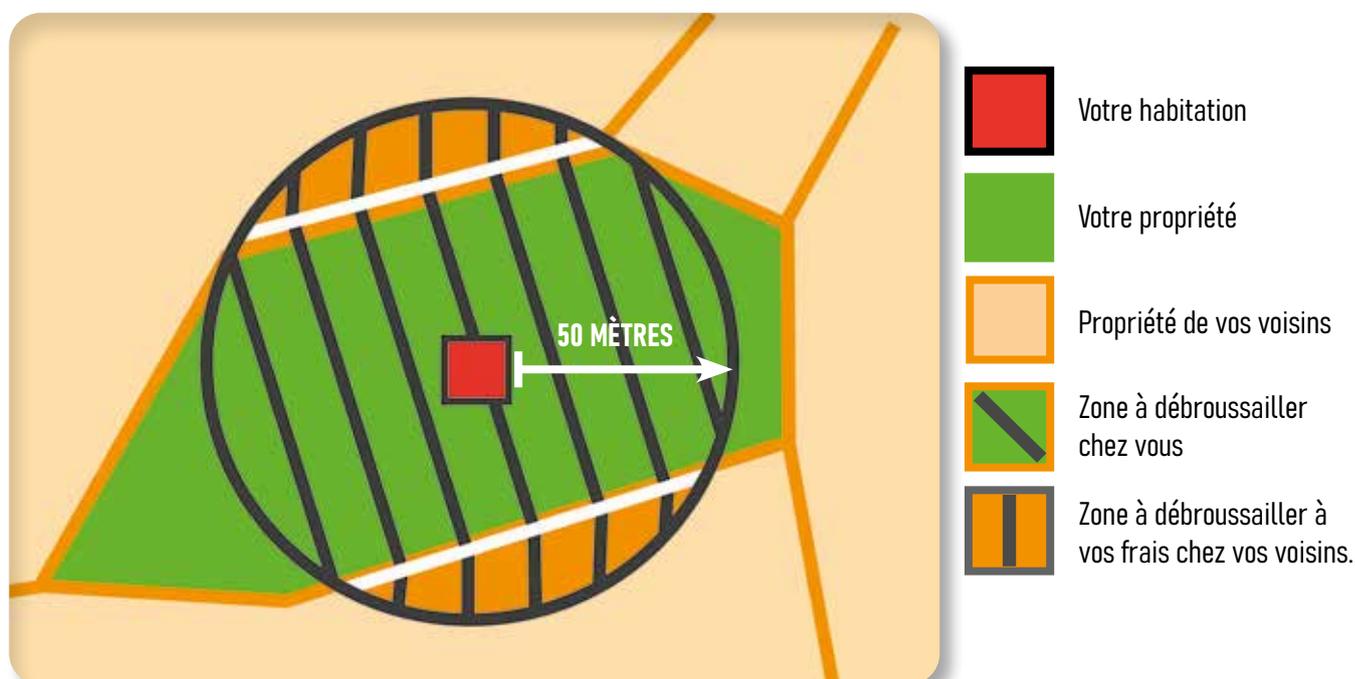
Si vous êtes concernés par cette obligation et que vous ne l'appliquez pas, la commune, après vous avoir mis en demeure, procédera au débroussaillage d'office. La prestation, ainsi effectuée, vous sera directement facturée. Vous serez également passible d'une amende de 30 €/m<sup>2</sup> et à des poursuites judiciaires.

### QUAND ?

Le débroussaillage doit être fait, de préférence, **avant le 1<sup>er</sup> juin et, au plus tard, avant le 1<sup>er</sup> juillet, dernier délai réglementaire.**

## EN CAS D'INCENDIE

- **Appelez le 18** depuis un poste fixe ou le 112 depuis un portable. Restez calme.
- **Donnez votre nom et votre adresse**, le quartier ou le lieu-dit du départ de feu ainsi que votre numéro de téléphone.
- **Indiquez l'itinéraire** pour y parvenir au plus vite.
- **Précisez la couleur de la fumée, le type de végétation** en train de brûler et l'importance du sinistre.
- **Restez sur place** jusqu'à l'arrivée des secours.





## Alerte aux RISQUES MAJEURS

**Risques majeurs, pandémie... Plus que jamais les aléas climatiques ou sanitaires perturbent nos vies. Aujourd'hui, il est donc impératif de prévenir la population, surtout les plus fragiles, lors de phénomènes qui peuvent altérer leur santé, les mettre en danger ou détériorer leurs biens.**

### RISQUES MAJEURS

La Roquette-sur-Siagne est une commune susceptible de subir des catastrophes naturelles, telles qu'inondation et incendie, ou catastrophes technologiques liées, par exemple, au transport de matières dangereuses ou à la rupture du barrage de Saint-Cassien. C'est pourquoi la municipalité a adopté un PCS (Plan Communal de Sauvegarde) qui prévoit une cellule de crise, des plans d'action, des hébergements d'urgence, selon la localisation du risque, mais aussi des mesures de prévention. Ainsi, en cas de risque «inondation», la population peut s'inscrire sur une liste d'appel (VIAPPEL) qui permet, bien en amont, d'avertir les Roquettans du danger, par message vocal ou SMS, notamment les habitants de la plaine de la Siagne.

### DICRIM

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), est un document d'information de la population qui recense les différents risques majeurs présents sur la commune, avec une cartographie définie par les différents plans de prévention - plan de prévention des risques inondation (PPRI), par exemple.

Ce document est surtout un outil de prévention, avec des consignes individuelles de mise en sécurité avant, pendant et après la survenue d'une catastrophe naturelle ou technologique. Il est donc primordial de s'informer sur les bons réflexes à adopter pour préserver sa vie et celle de ses proches.

**L'objectif du DICRIM est que chacun devienne le propre acteur de sa sécurité... ALORS, SURTOUT, LISEZ LE !**

Enfin, soyez vigilants et civiques et pensez à vos voisins, surtout s'ils sont fragiles, âgés ou handicapés !



Inondation



Tempête



Feu de forêt



Rupture barrage



Mouvement terrain



Séisme

Transport de matières dangereuses



**INSCRIPTION liste VIAPPEL**

**SCANNEZ-MOI !!** →

ou [www.laroquettesursiagne.com](http://www.laroquettesursiagne.com)

ou en mairie (accueil)



## TRAVAUX retour en images !

Fin 2022, les services techniques peaufinent les attraits de LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE...

Signalisation au sol – stop, passages piétons, ralentisseur, voies de circulation - sur les axes principaux de la commune :

- Avenue de la république
- Boulevard des Mimosas
- Chemin de l'École Vieille
- Boulevard des Floribondas
- Boulevard du 8 mai
- Chemin des Roques
- Chemin du Pont neuf

mais aussi sécurisation du parking Estable (Lou Rouquettan), par la pose d'un panneau «sens interdit» et l'instauration d'un sens unique de circulation.

Autres interventions sur la voie publique, la création d'un rond-point au niveau du Cœur Saint-Georges et la réparation d'un radar pédagogique sur l'avenue de la République.

Outre des travaux sur le réseau des eaux pluviales – grilles de caniveau – sur le chemin de la Commune et l'impasse du Moulin (trottoirs, enfouissement des lignes...), des pics anti-pigeons ont été installés à l'école du Village.

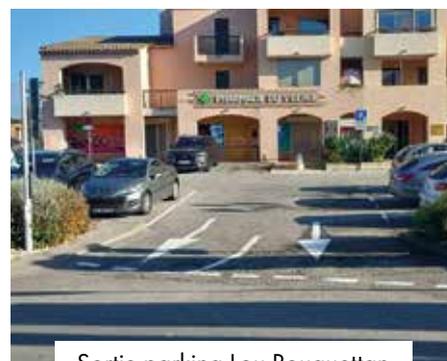
Enfin, une entreprise de jardinage a élagué les arbres du chemin des Roques et sur la place José Thomas.

*...Et voilà une commune toute propre pour entamer une nouvelle année !*

### MARQUAGES AU SOL



Entrée parking Lou Rouquettan



Sortie parking Lou Rouquettan



Rond-point St Georges



Carrefour chemin École vieille

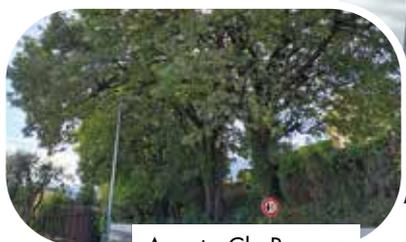


Pont de Dandon



Avenue de la République

### ÉLAGAGE



Avant - Ch. Roques



Après - Chemin des Roques



Place José Thomas

# Le P.E.D.T. a le vent en poupe !

Le nouveau PEDT a été approuvé en décembre 2021... Le PEDT, c'est quoi ? Pour les non-initiés, il s'agit du **Projet Éducatif Territorial** ; un projet valide du **1<sup>er</sup> septembre 2021 au 1<sup>er</sup> juillet 2024** dans les trois écoles roquettannes.

## OBJECTIFS

Un PEDT fait l'objet d'une convention avec l'**Éducation nationale, la Préfecture, la CAF et la commune** ; il encadre l'ensemble des activités périscolaires et également les activités du mercredi.

### SES OBJECTIFS ?

- ➔ Organiser les activités des enfants inscrits au périscolaire
- ➔ Inscrire les activités dans un parcours éducatif tenant compte de l'âge des enfants et de leurs besoins éducatifs en lien avec les projets d'école
- ➔ Lutter contre l'échec scolaire
- ➔ Élaborer le parcours en s'inspirant de la richesse de l'environnement
- ➔ S'adapter au rythme de l'enfant
- ➔ Responsabiliser les enfants dans leurs choix
- ➔ Responsabiliser l'enfant dans le respect de son environnement
- ➔ Équilibrer les activités culturelles, artistiques, sportives, citoyennes

## PLAN MERCREDI

Les activités du mercredi s'inscrivent dans le PEDT sous la forme du Plan mercredi qui met en avant :  
➔ L'articulation des activités périscolaires avec les enseignements et les projets d'écoles.



Salle activités école village

- ➔ L'accessibilité et inclusion de tous les enfants en situation de handicap.
- ➔ L'inscription des activités périscolaires sur le territoire en relation avec les acteurs en présence et les besoins des enfants.

## COMITÉ DE PILOTAGE

Le 30 janvier dernier, le comité de pilotage, qui doit se réunir deux fois par an, composé de membres de l'Éducation nationale, d'élus et d'animateurs ainsi que des partenaires associatifs, se sont rencontrés pour établir, à mi-parcours, un bilan des activités mais aussi réfléchir à des projets en cours tels que la collaboration déjà engagée avec l'association zéro déchet et le développement d'une activité maraîchère en lien avec les agriculteurs roquettans.

Les écoliers roquettans peuvent donc compter sur les ressources locales pour découvrir leur environnement, guidés par des animateurs passionnés et des associations engagées, sans oublier les bénévoles qui offrent leur temps pour lire et faire lire ou s'initier à la langue anglaise.



Ecole des Oliviers



Salle zen école Saint-Jean

## RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

### INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Sont concernés :

- les **enfants nés en 2020**, rentrant en petite section de maternelle ;
- les **nouveaux arrivants** sur la commune.

Les dossiers dûment complétés accompagnés des pièces justificatives devront être

retournés au service enfance le **31 mars au plus tard**.

Téléchargez le dossier ou le récupérer auprès du service enfance du lundi au vendredi de 8 h à 16 h.

Tél. : 04 92 19 45 11





## RENDEZ-VOUS AU JARDIN !

**L'hiver bat de l'aile.  
Les jours rallongent et la nature sort  
de son long sommeil...  
C'est le moment de s'activer, au jardin,  
qu'il soit potager ou d'agrément,  
et au verger.**

### PAROLE DE MARÂCHER

Derrière son étal, Guillaume Garelli, maraîcher roquetan en agriculture raisonnée, présent sur les marchés de la commune, prodigue quelques conseils de jardinage : dès le mois de février, il est surtout important de bien retourner la terre. En effet, le froid tue les indésirables, des insectes nuisibles aux "mauvaises" herbes, mais permet aussi de décompacter la terre. Du côté du verger, **en février** également, il est temps de tailler les arbres fruitiers, sans oublier de s'occuper des semis - fèves, petits pois - et, sous serre chaude, tomates, aubergines, piments, poivrons ...



Guillaume Garelli

**En mars**, c'est le moment de planter les pommes de terre, de tailler les oliviers et de semer, au chaud, concombre, melon, basilic et, en avril, de planter les fraisiers, framboisiers et groseilliers. Enfin, toujours **en avril**, il faut penser à repiquer aubergines, tomates et concombre et à semer panais, navets, oignons et courgettes.

**En mai**, on sème les haricots et on plante les tomates, les aubergines, les poivrons, les melons et les courges ... Mais attention aux gelées tardives !

### Qui ne connaît pas les saints de glace, les 11, 12 et 13 mai ?

Il est donc conseillé de protéger les plantations par des voiles d'hivernage ou encore de planter sous serre mais aussi pailler pour limiter l'évaporation.

Ultime conseil, le parfait jardinier se doit d'observer le cycle de la lune...

**Lune ascendante** : semer, greffer, récolter les parties aériennes.

**Lune descendante** : travailler le sol, planter, repiquer, tailler, récolter les légumes racine.

Enfin, n'oubliez pas d'enrichir le sol avec du fumier de mouton, le nec plus ultra pour une belle récolte, récompense d'un dur labeur car la terre est basse, malgré l'aide de fidèles outils de jardinage !

### DES OUTILS

En effet, le bon jardinier, comme le bon ouvrier, se doit d'utiliser les outils adéquats et respectueux de la terre. Grelinette, bêche, mais aussi "bécu", une espèce de bêche à deux branches ou le "magaioun", une sorte de pioche à lame courbe ou à dents, dicit le dictionnaire provençal-français ; deux outils que Dédé Foglino utilise moins depuis l'apparition du motoculteur !



Ce jardinier roquetan peut s'enorgueillir d'avoir produit des tomates de 800 gr, une variété russe qui semble se plaire dans les contrées provençales...Des conseils ? Si vous voulez une rangée régulière de haricots, mettez 4 graines par godet et repiquez ensuite, comme des tomates. Et puis, surtout, regardez le ciel ! "Si le vent baisse, on est à la pluie sur le coup" et "rouge du soir, beau temps qui espère - rouge du matin, la pluie est en chemin"...



## ET LES AROMATIQUES ?

### Que serait un jardin sans aromatiques ?

Les plantes aromatiques méditerranéennes, le thym, le romarin et la sauge, poussent dans des terrains plutôt secs et des sols pauvres. Elles demandent peu d'entretien. On doit privilégier une exposition plein sud, car elles aiment la chaleur. Ne vous en privez pas et invitez aussi le basilic pour agrémenter votre cuisine, à semer dès la mi-avril, après Pâques ! Et pourquoi pas de la mélisse qui a le don de faire fuir les moustiques ? Et s'il vous reste encore un espace, même modeste, à côté de vos légumes, ajoutez de la ciboulette et de la camomille romaine.



## UN JARDINIER EN MÉDITERRANÉE

À côté du potager, plantez des oliviers, des lauriers-roses, des mimosas et des citronniers ! Et n'oubliez pas la lavande, les hibiscus et les pélargoniums, les agapanthes, les iris, le magnifique jasmin et les bougainvilliers - du bleu, du blanc et du fuchsia, de la gaieté agrémentée d'odeurs suaves, voilà un beau jardin méditerranéen !

*Un dicton ? En ces temps où l'eau est précieuse...*

*Un binage vaut deux arrosages !*



# VIE ASSOCIATIVE

## Association

### ROQUET' AMICAL BRIDGE CLUB

#### ROQUET' AMICAL BRIDGE CLUB VOUS INVITE À DÉCOUVRIR LE BRIDGE

En dehors du fait d'être un jeu passionnant, le bridge est un excellent stimulant pour les fonctions intellectuelles, qui ont tendance à diminuer avec l'âge. Roquet'Amical Bridge Club propose de vous accompagner dès vos débuts.

Les cours sont assurés par Mireille Roure, monitrice diplômée de la Fédération Française de Bridge, le jeudi matin pour les débutants, le mardi matin pour les joueurs confirmés dans la très agréable salle du stade, mise à disposition par la mairie.

La première année est consacrée à l'apprentissage du jeu, de ses règles. Quand les bases sont intégrées, vous pouvez passer aux cours "joueurs confirmés", mais surtout participer aux tournois des lundis et vendredis.

Cet accompagnement est très rare dans les clubs de bridge, dont l'objectif est surtout la compétition. Il permet de progresser dans une ambiance détendue et d'acquérir rapidement les bases suffisantes pour s'amuser, tout en stimulant ses neurones.

Renseignements : Mireille Roure : 06 64 63 25 44



#### TOURNOI TÉLÉTHON 2022

Roquet'Amical Bridge Club a organisé un tournoi spécial Téléthon, auquel les adhérents ont participé activement par leurs dons, ce qui a permis de récupérer 920 €. Ce tournoi s'est poursuivi par une soirée amicale où chacun a apporté un plat salé ou sucré de sa composition. Efficacité et convivialité sont les maîtres mots d'une soirée réussie.



## Compagnie ANTONIN ARTAUD

Théâtre «À quelle heure on ment !» Comédie de Vivien Lheraux

*"L'ultime répétition d'une pièce qui doit se jouer le lendemain, devient vite ingérable : Sandra est témoin d'un vol à main armée, Arthur victime d'une arnaque, Jacques vient d'être quitté par sa femme et la police débarque. Cette enquête inopinée va déclencher une succession de mensonges, quiproquos, délires et rebondissements. Le théâtre côté coulisses !"*

Réservation  
06 12 59 47 43  
**VENDREDI**  
**12 MAI À 20H30**  
- Salle Pagnol  
888 avenue de  
la République.



## TENNIS CLUB ROQUETTAN

Vacances du 17 au 28 avril du  
lundi au vendredi  
**STAGES SPORTIFS OU**  
**LOISIRS réservés aux enfants de**  
**6 à 16 ans**

(Activités de 10h à 17h –  
d'accueil possible de 8h30 à  
18h) Possibilité de demie journée.

**Le matin au choix :** tennis – padel – équitation – cirque – magie.  
**Après-midi au choix :** formule «multisports» ou «Maxi loisirs»  
(trampoline, bowling, laser max et multisports).

**Tarifs :** 95€ les matinées et à partir de 175 € journée complète  
(selon options choisies).

Possibilité de restauration en option.

Renseignements / inscription : P. Fouquet 06 81 58 06 89  
ou 04 92 19 10 50



## Association LES PETITS PETONS

**NOUVEAU**

### du Val de Siagne

Cette nouvelle association a été créée afin de promouvoir la profession d'assistant(e) maternel (le) et faciliter aux parents la recherche d'assistant(e) maternel (le) agréé (e).

Organiser des activités d'éveil, créatives et de motricité pour les enfants confiés aux assistantes maternelles.

Présidente : Thérèse Berton

Contact : 06 62 36 27 76 – [lespetitspetons06550@gmail.com](mailto:lespetitspetons06550@gmail.com)



# VIE ASSOCIATIVE

## Association ZÉRO DECHET

### Val de Siagne

Vous êtes curieux de découvrir comment réduire vos déchets, vous pratiquez déjà la démarche zéro déchet, zéro gaspi et/ou vous souhaitez vous engager pour la cause environnementale et lutter contre la surconsommation ?

Alors rejoignez l'association Zéro déchet val de Siagne !

**Au programme :**

Atelier "Couture zéro déchet" - samedi 25 mars

Atelier "La Fresque du Climat" (atelier collaboratif permet de comprendre l'essentiel des enjeux climatiques pour passer à l'action) - samedi 8 avril

Atelier "Compostage et lombricompostage" - samedi 13 mai.

Ces ateliers sont ouverts aux membres de l'association, mais aussi aux non-membres, moyennant une petite contribution.



Pour plus d'informations, consultez la page Facebook : [zerodechetvaldesiagne](#) ou écrivez-nous à [zerodechetvaldesiagne@gmail.com](mailto:zerodechetvaldesiagne@gmail.com) Vous pouvez également adhérer : <https://colibris.link/veXK9>

## AZUR TEAM KARATÉ

Lors de la coupe départementale Kumité (combat) le club Azur Team Karaté a présenté trois compétiteurs et ils ont remporté quatre médailles d'or, carton plein ! Félicitations...

**Azur Team Karaté -**  
**1955 av. de la République**  
**Tél. : 06 11 85 46 10**  
[azurteamkarate@yahoo.fr](mailto:azurteamkarate@yahoo.fr)



## École du CHAT RIVIERA

L'école du chat Riviera, association qui recueille et stérilise les chats et chatons de La Roquette-sur-Siagne et de Mouans-Sartoux, manque cruellement de familles d'accueil.

C'est essentiel pour les soigner et leur donner la chance de bien vivre, loin de l'errance de la rue.

Être famille d'accueil, c'est prendre soin de l'animal en attendant un foyer définitif.

Les frais de nourriture, d'entretien et de soins restent à la charge de l'école du chat Riviera.

**Vous êtes intéressé ?** merci de contacter l'association :

**ÉCOLE DU CHAT RIVIERA - tél. : 06 68 21 83 56**

**ou [ecolechatriviera@gmail.com](mailto:ecolechatriviera@gmail.com)**

Vous pouvez les suivre sur leur page facebook [ecoleduchatriviera](#) où les nombreuses actions de l'association (collectes de nourriture, débarras...), les chats et les chatons à l'adoption vous sont présentés.



## TÉLÉTHON 2022

Cette année encore les associations de la commune ont été nombreuses à se mobiliser pour le TÉLÉTHON.

Ce qui a permis de récolter la jolie somme de **6936 €** de dons, directement reversés à l'AFM-Téléthon.



# Bours'O Vert

La communauté d'agglomération du pays de Grasse et le syndicat mixte d'élimination des déchets (SMED) se mobilisent auprès des associations pilotes Compost'n Co et SCIC Tetris pour déployer sur leur territoire respectif la nouvelle plateforme

## Bours'O Vert.

Bours'O Vert est une plateforme gratuite de petites annonces autour de l'économie circulaire des déchets verts en Région Sud PACA, avec pour objectif de répondre aux enjeux de la valorisation des déchets verts, de la réduction de leur brûlage et de l'amélioration de la qualité des sols.

> VOUS ÊTES UN JARDINIER PARTICULIER, UN PROFESSIONNEL DES ESPACES VERTS, UNE COLLECTIVITÉ, UN AGRICULTEUR, UNE PLATEFORME DE COMPOSTAGE, UN JARDIN PARTAGÉ, UN CENTRE ÉQUESTRE ?

Déposez une offre et faites don des matières végétales et naturelles que vous n'utilisez pas (broyat, paille, sciure, copeaux de bois, bois de chauffe, tailles d'arbustes, compost, fumier...). Vous éviterez ainsi de les déposer en déchèterie ou de les brûler. Une démarche solidaire, écologique et légale.

### > VOUS ÊTES UN JARDINIER PARTICULIER ?

Trouvez les acteurs les plus proches de chez vous pour récupérer de la matière organique, et bénéficier pour votre jardin d'une ressource gratuite et 100% naturelle.

### > VOUS POSSÉDEZ UN BROYEUR OU RECHERCHEZ UN BROYEUR ?

Déposez une offre pour proposer son prêt gratuit, sa location ou votre propre prestation de broyage.

Simple, pratique et créateur de liens durables, l'outil Bours'O Vert met en relation les acteurs du territoire pour une économie circulaire des déchets verts et un retour à la terre de nos ressources !

Découvrez [www.boursovert.org](http://www.boursovert.org)

Bours'O Vert est un projet porté par la FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur en collaboration avec Gesper, Geres et le Réseau Compost Citoyen Provence Alpes Côte d'Azur, avec le soutien de l'ADEME et de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur !

## Lancement de la plateforme BOURS'O VERT sur le territoire du Pays de Grasse.

SCANNEZ-MOI !



### RENSEIGNEMENTS

#### COMPOST'N CO

TÉL. : 06 83 01 79 06

[virginie@compost-n-co.org](mailto:virginie@compost-n-co.org)

#### SCIC TETRIS

TÉL. : 06 64 96 71 83

[c.goffart@scic-tetris.org](mailto:c.goffart@scic-tetris.org)

[WWW.BURSOVERT.ORG](http://WWW.BURSOVERT.ORG)





## TRANSPORT EN COMMUN SILLAGES

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2023, la communauté d'agglomération du Pays de Grasse a confié la gestion et l'exploitation de son service public des transports de voyageurs à la Société MOVENTIS.

Pour desservir les 100 000 habitants du territoire ainsi que l'ensemble de ses usagers, MOVENTIS exploite une flotte de 70 bus dont 9 véhicules électriques d'ici 2026. Un nouveau dépôt de bus à haute qualité environnementale sera construit par MOVENTIS pour un investissement total de 13 198 793 €.

Une nouvelle identité visuelle a commencé à être déployé sur les bus urbains avec une prédominance du vert pour afficher un réseau plus écologique et plus vertueux. Les bus scolaires quant à eux, restent à l'identique, habillés de la couleur jaune.

### LE NOUVEAU RÉSEAU SILLAGES C'EST :

- 14 lignes urbaines, 31 lignes scolaires dont :
- nouvelle ligne "E" reliant la gare SNCF de Grasse à Mouans-Sartoux toutes les 25 mn préparant l'arrivée du Bus à Haut niveau de Services (BNHS), le "Bus Express" entre Grasse et Mouans-Sartoux.
- nouvelle ligne "F" les hameaux du Plan de Grasse à St-Jacques.
- nouvelle ligne "11" Peymeinade, du Tignet et de Spéracèdes.
- renforcement de la ligne "5" reliant l'hôpital de Grasse au centre-ville avec un bus toutes les 25 mn (35 mn actuellement).

- amélioration de desserte pour la ligne "D" reliant le hameau de Plascassier à Auribeau-sur-Siagne en desservant Mouans-Sartoux, la Roquette-sur-Siagne et Pégomas.

-nouvelle ligne "Centifolia", nouvelle navette gare SNCF - centre ville et les lignes régionales ZOU!, avec une fréquence toutes les 20 minutes.

-une tarification identique que ce soit pour le ticket à l'unité ou les divers abonnements.

### LES NOUVEAUTÉS SUR LA COMMUNE DE LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE :

#### Lignes urbaines :

**Ligne D** Carignan (Plascassier) / Jardins du M.I.P / La Roquette Village / Pégomas Centre / La Siagne d'Auribeau / Auribeau Village

**Ligne 18** La Roquette Saint-Jean / Pégomas / Mandelieu Gare Routière

#### Lignes scolaires :

**Ligne 7S** : La Roquette-Village/La Roquette-Saint Jean/ La Fénerie/ Collège Arnaud Beltrame

**Ligne 8S** : La Roquette-Saint Jean/La Roquette-Village/Z.I de l'Argile/ Plan Sarrain/Mouans-Sartoux Centre/ Lycée Tocqueville/Grasse SNCF

Pour connaître tous les horaires : [www.sillages.paysdegrasse.fr](http://www.sillages.paysdegrasse.fr)

## MÉDIATHÈQUE DE GRASSE

Un nouvel établissement culturel public et gratuit destiné à tous les habitants du territoire.

### LA MÉDIATHÈQUE CHARLES NÈGRE À GRASSE

La nouvelle médiathèque se situe dans le centre historique de Grasse, sur 3 663 m<sup>2</sup> en accès libre aux divers média.

Vous pouvez y lire, travailler, regarder un film, écouter de la musique, utiliser un ordinateur ou visiter une exposition.

### A VOTRE DISPOSITION :

70 000 documents, 2 salles d'exposition, un espace petite enfance, une artothèque de 450 œuvres, un auditorium et 1 salle de cinéma. Un parking gratuit le samedi à proximité.

Vous pouvez vous inscrire en ligne ou sur place, le catalogue en ligne sur [www.mediatheques.grasse.fr](http://www.mediatheques.grasse.fr)

1 place du Caporal Jean Vercueil  
06130 Grasse  
Tél. : 04 97 05 58 63





## CONCOURS PHOTO

du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2023

Dans le but de valoriser le territoire de la commune, nous organisons le 11<sup>e</sup> concours de photographie. Ouvert à tous les photographes amateurs ou professionnels, majeurs comme mineurs, à l'exclusion des membres du jury et de leur famille.

Le thème retenu cette année, sera **"La Roquette dans tous ses états"**. Ce thème mettra en avant les sites pittoresques, les paysages, le patrimoine culturel et architectural, la faune, la flore, les habitants... de notre territoire. Toute photo présentée dans le cadre de ce concours doit obligatoirement être prise à La Roquette-sur-Siagne.

Il sera laissé libre court à l'imagination des participants pour illustrer le thème choisi.

Le concours est ouvert du 1<sup>er</sup> avril au 29 décembre 2023.

*Le règlement et le bulletin de participation seront mis en ligne sur le site de la ville à partir du 31 mars 2023, rubrique «actualité».*



## FÊTE DE LA MUSIQUE

Appel à candidature

L'édition 2023 de la Fête de la musique qui aura lieu le **mercredi 21 juin** est actuellement en cours de préparation.

Pour qu'à cette occasion le cœur de La Roquette-sur-Siagne batte au rythme de la musique, le service animation lance un appel à candidatures aux artistes bénévoles qui souhaitent participer à cette manifestation.

Vous aimez **chanter, jouer d'un instrument de musique** ?

Venez vous produire sur l'une des scènes (ouvertes aux talents, groupes musicaux, artistes, amateurs ou confirmés).

**Vous êtes intéressé (e) ?**

Téléchargez le dossier d'inscription et renvoyez votre candidature et les pièces à fournir à [evenements@laroquettesursiagne.com](mailto:evenements@laroquettesursiagne.com) le **vendredi 5 mai 2023** au plus tard.  
Renseignements - service animations :  
Tél. : 04 92 19 45 17



## BIGREEN - DIM. 2 AVRIL

Rando VTT en Pays de Grasse

La **Bigreen Rando VTT Nature** constitue désormais le plus important rassemblement dans cette spécialité du département des Alpes-Maritimes...

C'est une Bigreen «new look» qui attend tous les fidèles vététistes, leurs familles et leurs amis, qui participeront à la grande balade le **2 AVRIL** prochain.

**Un parcours inédit**

Les traceurs ont choisi de partir sur une feuille blanche depuis la base de loisirs, et retour au même endroit, en sélectionnant sentiers, single tracks et pistes qui raviront les dilettantes et les confirmés. Un nouveau concept de parcours en boucle qui s'inscrira concrètement dans un schéma de sobriété et de proximité, sans éluder le volet découverte d'un réseau insolite, souvent exigeant et toujours très jouissif dans l'esprit de pur VTT.

**Découverte et convivialité**

Au programme, 3 parcours adaptés  
- **Parcours VERT** : jolie balade, courte et accessible à tous 16km +300m  
- **Parcours BLEU** : belle randonnée pour tous les pratiquants réguliers 30km +670m  
- **Parcours ROUGE** : sortie VTT, réservée aux pratiquants confirmés 41km + 820m  
Tous les parcours sont ouverts aux VTTAE

Un même départ et une même arrivée pour tous.

Tout sera réuni pour simplifier l'accès au point de départ, près de l'école de cirque, base de loisirs (parking, sanitaires). C'est là également que les vététistes partageront le traditionnel repas chaud servi après leur périple.  
Une organisation simplifiée.

**Programme BIGREEN**

8h30 à 9h30 : Retrait des plaques  
8h30 - 9h00 : Départs parcours ROUGE  
9h00 - 9h30 : Départs parcours BLEU  
9h30 - 10h00 : Départs parcours VERT  
10h00 : départs TRAILDURO  
A partir de 12h : Repas chaud

[www.engage-sports.com/bigreen-pays-de-grasse-2023/](http://www.engage-sports.com/bigreen-pays-de-grasse-2023/)  
[info@uccsportevent.com](mailto:info@uccsportevent.com) - 04 93 43 51 54  
1955, avenue de la République

**Tarifs - Plein tarif : de 22 à 26 €.**

## CARNET - novembre à janvier 2023

### Naissances

Louise TA,  
Louise MORENO,  
Mattia CHIAFFRINO



### Mariages

Yanisse BOUCHOUICHA et Yu-Hsuan WU,  
Eric SAFFIOTI et Sandrine BRET

### Décès

Nicole KNAUSS,  
Solange CASTAGNOLI épouse  
PEGLION,  
Nicole PELACY épouse DAON,  
Paul AUMAITRE,  
Evelyne BRIHIEZ veuve GREMILLOT,

Raymonde CANE épouse CORNET,  
Carmen IMBERNON épouse PEIRANO,  
Yvette GEORGEL veuve MANGEL,  
Jean LIZON-TATI,  
Irène DAVID veuve MUNKE,  
Georges PASCOLINI,  
Aimée ALARY épouse CASTALDINI.

## BENNE ENCOMBRANTS



Le service de collecte et de traitement des déchets de la CAPG met à votre disposition une benne destinée à récupérer les encombrants, à l'usage exclusif des particuliers Roquetans.

**Parking bas de l'école du village** – boulevard du 8 mai les mercredis des semaines paires (hors jours fériés) de 7 h 30 à 9 h 30, soit pour ce trimestre, les **8 et 22 mars, 5 et 19 avril** et les **3, 17 et 31 mai 2023**.

Collecte à domicile possible sous certaines conditions,  
Renseignements - **NUMÉRO VERT 0 800 506 586**

## FORAGES À USAGE DOMESTIQUE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, tout particulier qui utilise ou souhaite réaliser un ouvrage de type puits ou forage pour un prélèvement d'eau souterraine inférieur ou égal à 1 000 m<sup>3</sup> d'eau par an, **doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie** (cf : décret du 7 juillet 2008) ; déclaration devant être faite au moins un mois avant le démarrage des travaux. Cet ouvrage doit, par ailleurs, être équipé d'un compteur d'eau.

Renseignements – service urbanisme : 04 92 19 45 00

## ATELIERS CONSEILLERS NUMÉRIQUES

**REPRISE** - Après une interruption de deux mois, reprise des "ateliers numériques" !

Dans le cadre du plan France Service, la communauté d'agglomération du Pays de Grasse met à disposition des communes des conseillers numériques afin d'accompagner les personnes qui rencontrent des difficultés avec l'outil informatique.

La mise en place de ces ateliers est en cours et les modalités de reprise ne sont pas encore totalement finalisées.

Si vous êtes intéressé, contactez la mairie **04 92 19 45 00** ou consultez notre site internet [www.laroquettesursiagne.com](http://www.laroquettesursiagne.com)

## MON MÉDECIN TRAITANT

Quelle est la première étape pour être acteur de votre santé ? Choisir son médecin traitant !

En effet, dès 16 ans, vous pouvez choisir un médecin généraliste ou spécialiste, premier interlocuteur pour vous recevoir, vous écouter et vous soigner ou, en cas de besoin, vous orienter vers un spécialiste ; démarche qui vous permet aussi d'être mieux remboursé. Si vous n'avez pas de médecin traitant, vous pouvez envoyer votre demande par email : [cptsdazur@gmail.com](mailto:cptsdazur@gmail.com)



Ensuite, vous créez votre espace santé sur le site [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) où votre profil sera constamment mis à jour (dossier médical, compte rendu d'hospitalisation, résultats d'analyse, remboursements, etc) pour actualiser votre profil médical et vous prendre en charge de la meilleure façon possible.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC - EXTINCTION

L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) évalue à 30 %, voire 40 % d'économie sur le coût de l'éclairage public grâce à une coupure nocturne.

C'est pourquoi la municipalité a décidé de lancer une nouvelle phase d'expérimentation d'extinction nocturne, à partir de 23 heures, à compter de mars 2023.

**ÉCONOMIE MAIS PAS QUE...**

En effet, cette mesure est aussi bénéfique pour protéger toutes les espèces animales et végétales ;

mesure bénéfique également pour la santé humaine, notamment une meilleure qualité de sommeil.

Et puis, c'est aussi une bonne nouvelle pour les amoureux des étoiles, plus difficiles à observer à cause de la pollution lumineuse !

# 23 HEURES

## EXPOSITIONS



ATELIER TOKIBANA DÉCEMBRE



MARIANNE COMTE - JANVIER



MARINA TEDING VAN BERKHOUT - FÉVRIER

## NE RATEZ PAS LA PROCHAINE EXPOSITION !!

**Gilbert Paul**, peintre expressionniste  
**2 au 30 mars - Salle des mariages**  
**Vernissage vendredi 10 mars - 18h30**

Gilbert Paul, qui se définit comme peintre expressionniste, magnifie la nature, surtout les arbres de sa Provence d'Azur.

Fermeté du trait, générosité du coloris et dynamisme des formes, son œuvre n'est pas que reproduction du réel mais plutôt l'expression de l'atmosphère et de l'énergie de la vie, cachées derrière...

Un quotidien visité par l'émotion et la poésie, une "peinture du plaisir".



## CONCERT DE NOËL - SIAGNE MUSIC

Au sein de l'église du village, le concert de Noël fut l'occasion de concrétiser le travail assidu des élèves de Siagne music, artistes en herbe ou confirmés, chaleureusement applaudis par le public.



## RENCONTRE DES ROQUETTANS

Le 30 janvier, à l'Espace Saint-Jean, rencontre fort sympathique autour d'une galette des rois pour les élus, les commerçants et les nouveaux Roquettans ! Cette soirée, présidée par le maire, Christian Ortega, était l'occasion de découvrir les commerces de proximité et de faire connaissance avec les élus. Réparer sa voiture, se faire faire un brushing, une manucure et même un tatouage, acheter son pain, ses œufs ou son fromage, prendre de l'essence ou acheter sa maison, tout est à votre disposition à La Roquette-sur-Siagne.  
*Bienvenue aux nouveaux Roquettans !*



## VEILLÉE DE NOËL

Lors de cette belle veillée, les enfants du catéchisme, en costume provençal et devant une nombreuse assemblée de parents et de paroissiens, ont mimé, avec ferveur et enthousiasme, «trois étoiles pour vivre» un conte de Noël. Après la messe, co-célébrée par le Père François de Paule et le diacre Philippe Panarello, une procession a rejoint le four à pain où le prêtre a béni la crèche avec ses traditionnels santons.

## ATELIERS MÉDIATHÈQUE



Atelier "Dia de los muertos" - novembre



Atelier de Noël - décembre



Atelier pâtisserie - janvier



Atelier Feel good, carnaval... - février



TROC JOUETS, LIVRES ET VÊTEMENTS - novembre  
Organisé par l'association Zéro déchet Val de Siagne



## LES QUATRE BARBUES, ou le partie d'en rire

Spectacle proposé par l'association culturelle du val de Siagne le 10 décembre, quatre femmes très dynamiques ont enchanté le public par leur humour.



## EXPOSITION DE SALADES SAUVAGES - JANVIER

Organisée par l'association botanique et mycologique de la Siagne, l'exposition de "salades sauvages" a fait son retour après la pandémie, avec tout de même une cinquantaine de visiteurs, 150 plantes comestibles ou toxiques exposées.

## 20 ANS PISTE D'AZUR



## 20 ANS DE PISTE D'AZUR

A l'occasion des "20 ans" de l'école de cirque Piste d'azur, Florent Fodella, président, a présenté le nouveau logo en présence de nombreux élus.

## VOEUX DU MAIRE

Le 6 janvier, à l'Espace culturel et sportif Val de Siagne, après deux années "off", Christian Ortega a fait le bilan de l'année 2022 et annoncé les projets en cours ou à venir :

la création d'un parcours santé, en face de la base de loisirs, l'enrochement des berges du Coudouron, le futur poste de police, en lieu et place de la caserne des pompiers, à côté de la mairie, le nouveau site Internet, l'extinction nocturne de l'éclairage public par économie d'énergie, la poursuite du projet éducatif territorial dans les trois écoles roquettannes et le renouveau du vieux village grâce à son nouveau quartier, le Cœur Saint-Georges.

Les Roquettans étaient au rendez-vous ainsi que les personnalités voisines, telles que Florence Simon, maire de Pégomas, Michèle Paganin, maire d'Auribeau et conseillère départementale et Michèle Tabarot, député ainsi que le capitaine Julien Navarro, commandant de la communauté de brigades de gendarmerie de Mandelieu et le lieutenant-colonel Nicolas Franck, commandant de la compagnie des sapeurs-pompiers de Cannes.



## MARCHÉ DE NOËL



## MARCHÉ DE NOËL - 18 DÉCEMBRE

De nombreux visiteurs se sont pressés à l'édition 2022 du marché de Noël qui avait lieu pour la première fois sur la place du Cœur Saint-Georges.

Une belle réussite, avec toujours un plus grand choix de stands, la présence des mascottes, de nouvelles animations... Rendez-vous l'année prochaine !

# AGENDA

programmation > **MARS - MAI 2023**

## MARS

**VENDREDI 3 MARS | 18 H**

**Loto de l'APER St-Jean**

Salle des Marronniers  
Réservation : [aperstjean06@gmail.com](mailto:aperstjean06@gmail.com)

**Du 2 au 30 MARS**

**Exposition Gilbert PAUL**, peintre  
Mairie - salle des mariages (P18)  
Vernissage vendredi 10 mars à 18 h 30

**DIMANCHE 5 MARS | 14H30**

**THÉ DANSANT** - Fête des Grands-Mères

Salle des Marronniers  
Animations Roquette / C.C.A.S.

**SAMEDI 11 MARS | 20 H 30**

**THÉÂTRE "DANS LES FORÊTS DE SIBÉRIE"**

Espace culturel et sportif du val de Siagne - 1975 av. République  
Association culturelle du val de Siagne  
Tél. : 04 92 19 09 50 - [www.acvalsiagne.fr](http://www.acvalsiagne.fr)

**VENDREDI 24 MARS | 20H30**

**THÉÂTRE "TROIS HOMMES ET UN COUFFIN"**

Salle Pagnol - 888 av. République  
Association culturelle du val de Siagne  
Tél. : 04 92 19 09 50 - [www.acvalsiagne.fr](http://www.acvalsiagne.fr)

**SAMEDI 25 MARS |**

**ATELIER "COUTURE ZÉRO DÉCHET"**

Salle des Marronniers  
Association zéro déchet val de Siagne  
[zerodechetvaldesiagne@gmail.com](mailto:zerodechetvaldesiagne@gmail.com)

## AVRIL

**SAMEDI 1<sup>er</sup> AVRIL | 15 H 30**

**SPECTACLE ENFANT "PAS PLUS HAUT QUE TROIS POMMES"**

Espace culturel et sportif du val de Siagne - 1975 av. République  
Association culturelle du val de Siagne  
Tél. : 04 92 19 09 50 - [www.acvalsiagne.fr](http://www.acvalsiagne.fr)

**SAMEDI 1<sup>er</sup> AVRIL |**

**Loto de l'APER des Oliviers**

Salle des Marronniers  
Renseignements :  
[aper.les.oliviers@gmail.com](mailto:aper.les.oliviers@gmail.com)

**DIMANCHE 2 AVRIL |**

**COURSE BIGREEN**

Espace culturel et sportif du val de Siagne - 1975 av. République  
Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (voir page 15)

**Du 3 au 28 AVRIL**

**Exposition Isabelle DOMINJON**,

peintre  
Mairie - salle des mariages  
Vernissage vendredi 7 avril à 18 h 30

**SAMEDI 8 AVRIL |**

**ATELIER "LA FRESQUE DU CLIMAT"**

Salle des Marronniers  
Association zéro déchet val de Siagne  
[zerodechetvaldesiagne@gmail.com](mailto:zerodechetvaldesiagne@gmail.com)

**SAMEDI 8 AVRIL |**

**SPECTACLE ENFANT "LA FORÊT MAGIQUE"**

Salle Pagnol - 888 av. République  
Service médiathèque (inscription OBLIGATOIRE) - Tél. : 04 93 90 81 86

**SAMEDI 15 AVRIL |**

**JOURNÉE "NETTOYONS LE SUD"**

Organisée par "Ma région Sud", la commune et Zéro déchet.  
Tél. : 04 92 19 45 00  
[www.laroquettesursiagne.com](http://www.laroquettesursiagne.com)

**SAMEDI 15 AVRIL | 18 h 30**

**20 ANS DE SIAGNE MUSIC** (concert)

Salle des Marronniers  
Association Siagne Music  
Tél. : 06 83 45 18 98

**SAMEDI 15 AVRIL | 20 H 30**

**THÉÂTRE "JUPE COURTE ET CONSÉQUENCES"**

Espace culturel et sportif du val de Siagne - 1975 av. République  
Association culturelle du val de Siagne  
Tél. : 04 92 19 09 50 - [www.acvalsiagne.fr](http://www.acvalsiagne.fr)

**DIMANCHE 23 AVRIL**

**FÊTE PATRONALE DE LA SAINT-GEORGES**

Le village - place José Thomas  
Association Animations Roquette  
Tél. : 06 64 89 98 73

## MAI

**Du 2 au 30 MAI**

**Exposition de l'association**

**EVASION SUR TOILE**, peinture

Mairie - salle des mariages

**SAMEDI 6 MAI | 20 H 30**

**SPECTACLE "ET SI LES ŒUVRES D'ART POUVAIENT PARLER ?"**

Espace culturel et sportif du val de Siagne - 1975 av. République  
Association culturelle du val de Siagne  
Tél. : 04 92 19 09 50 - [www.acvalsiagne.fr](http://www.acvalsiagne.fr)

**LUNDI 8 MAI |**

**CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945**

Monument aux morts

**VENDREDI 12 MAI | 20 H 30**

**THÉÂTRE "À QUELLE HEURE ON MENT"**

Salle Pagnol - 888 av. République  
Compagnie Antonin Artaud  
Tél. : 06 12 59 47 43

**SAMEDI 13 MAI | 18 h 00**

**CONCERT CLASSIQUE** (Opération

1000 chœurs pour un Regard)

Eglise du village  
Association Siagne-Music  
Tél. : 06 83 45 18 98

**DIMANCHE 14 MAI | 9 H 00**

**DÉBARRAS ÉCOLE DU CHAT RIVIERA**

Maison des Associations  
Ecole du Chat Riviera  
Tél. : 06 68 21 83 56

**VENDREDI 26 MAI | 20 H 30**

**CONFÉRENCE "GABRIELLE CHANEL"**

Salle Pagnol - 888 av. République  
Association culturelle du val de Siagne  
Tél. : 04 92 19 09 50 - [www.acvalsiagne.fr](http://www.acvalsiagne.fr)

**du 26 au 28 MAI |**

**FESTIVAL LA PISTE AU SOLEIL**

Espace culturel et sportif du val de Siagne - 1975 av. République  
Piste d'Azur  
Tél. : 04 93 47 42 42 - [www.pistedazur.org](http://www.pistedazur.org)

## JUIN

**SAMEDI 3 JUIN | 20 H 30**

**THÉÂTRE "LES LIMIERS DU PARADIS"**

Salle Pagnol - 888 av. République  
Compagnie Antonin Artaud  
Tél. : 06 12 59 47 43

**Du 2 au 30 JUIN**

**Exposition de Francesca**

**MESSINA**, peinture

Mairie - salle des mariages



**Programme sous réserve de modifications**

**POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL CONNECTEZ-VOUS À NOTRE PAGE FACE-BOOK OU À NOTRE SITE INTERNET**

